

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mercredi 31 Mars 2021

FG/AB
2021-16

L'an deux mil vingt-et-un, le mercredi trente et un mars à dix-sept heures trente, les membres du Conseil Municipal de Trouville-sur-Mer se sont réunis à la Mairie et par visioconférence, sur convocation adressée le 24 mars 2021, et sous la présidence de Madame Sylvie de Gaetano, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales la séance était publique par retransmission audiovisuelle en direct sur le site Internet de la Ville (www.trouville.fr).

ETAIENT PRESENTS : Mme Sylvie de Gaetano, Maire ; M. Didier Quenouille, Mme Rébecca Babilotte, M. Guy Legrix, Mme Delphine Pando, M. Patrice Brière, Mme Martine Guillon, M. David Revert, Mme Catherine Vatie, M. Lionel Bottin, Mme Julie Mulac, M. Maxime Aguilé, Mme Dominique Vignesoult, M. Pascal Simon, Mme Adèle Grand-Brodeur, M. Jacques Taque, Mme Isabelle Drong, M. Jean-Pierre Deval, Mme Jeannine Outin, M. Stéphane Sabathier, Mme Aline Esnault, Mme Stéphanie Fresnais, M. Michel Thomasson, Mme Claude Barsotti, M. Jean-Eudes d'Achon, M. Philippe Abraham, Mme Eléonore de la Grandière.

Le Conseil Municipal désigne Mme Rébecca Babilotte comme secrétaire de séance.

.....

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1611-4 et L2311-7,

Vu l'avis de la Commission Finances et foncier du 18 mars 2021,

Vu l'avis de la Commission Vie associative, petite enfance, jeunesse et sports du 15 mars 2021,

Vu l'avis de la Commission Animations, affaires culturelles et communication du 15 mars 2021,

Considérant les demandes de subventions adressées à la Mairie de Trouville-sur-Mer,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

- Ne prennent pas part au vote :

Mme Jeannine Outin et M. Jacques Taque pour l' « Association Retraite Active » (ARA),

M. Patrice Brière pour la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM),

Mme Catherine Vatie pour l'Association « Des couleurs et des Formes »,

Mme Adèle Grand-Brodeur pour l'Association « Off ».

- S'abstiennent :

Mme Stéphanie Fresnais, M. Michel Thomasson, Mme Claude Barsotti,

M. Jean-Eudes d'Achon, M. Philippe Abraham, Mme Eléonore de la Grandière

- Les autres membres du Conseil votent pour.

DECIDE :

- Article 1 : D'approuver le tableau global des subventions aux associations pour l'exercice 2021, ci-dessous :

(Nouvelle association demandeuse)

Associations sportives		Subventions 2021
1	AGD	3 000,00 €
2	AGVT (Gym volontaire)	200,00 €
3	Association sportive Mozin	1 000,00 €
4	ASTD	62 000,00 €
5	Club de plongée	5 000,00 €
6	CNTH	19 821,00 €
7	Collège André Maurois (section voile)	1 000,00 €
8	Deauville Sailing Club	2 000,00 €
9	Football Loisirs Trouville Deauville	588,00 €
10	Footballeur Vétérans	350,00 €
11	Foyer socio-éducatif Mozin	1 500,00 €
12	La Boule Trouvillaise	1 000,00 €
13	Line Up	6 000,00 €
14	Lycée André Maurois (section voile)	1 000,00 €
15	Maison des jeunes	310 000,00 €
16	Pays d'Auge Basket	600,00 €
17	Scout et Guide de France	250,00 €
18	Sté course du pays d'Auge	1 000,00 €
19	Surf'in Trouville	1 500,00 €
20	Touques Escrime	150,00 €
21	Trouville Olympique Natation	4 000,00 €
22	Trouville Tennis Club	5 000,00 €
23	USEP	500,00 €
24	VCTD	2 500,00 €

Total	429 959,00 €
-------	--------------

Associations culturelles		Subventions 2021
1	A l'Ouest	600,00 €
2	Atelier Autres terres	2 000,00 €
3	Cercle Condorcet	500,00 €
4	Comité de jumelage	2 500,00 €
5	Des couleurs et des formes	3 500,00 €
6	Ensemble Vocal	3 750,00 €
7	Les Amis de la musique à Deauville	2 500,00 €
8	Les musicales	4 750,00 €
9	Musique sur Mer	3 750,00 €
10	Off courts	56 500,00 €
11	PMVV le Grain de sable	17 000,00 €

Total	97 350,00 €
-------	-------------

Autres associations		Subventions 2021
1	Amicale du personnel	7 000,00 €
2	Aquaclub	1 500,00 €
3	ARA	4 000,00 €
4	Combattant et veuves d'Indochine	400,00 €
5	Comité de Liaison	850,00 €
6	Conciliateur de justice	150,00 €
7	Ecole du chat	2 500,00 €
8	GRAPE	4 000,00 €
9	La Dame Blanche	1 500,00 €
10	Les Amis du Mont Canisy	500,00 €
11	Petit foc	3 000,00 €
12	SNSM	3 500,00 €
13	Syndicat de pêche	1 000,00 €
14	Université Inter Age	500,00 €
15	Association syndicale du Parc d'Hennequeville	5 000,00 €
16	MFR Neuchâtel	60,00 €
17	MFR Saint Désir	120,00 €
18	MFR Blangy	180,00 €
19	MFR Vimoutiers	60,00 €

Total	35 820,00 €
-------	-------------

Total général	563 129,00 €
---------------	--------------

Article 2 : De dire que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 65 du budget primitif 2021.

Le Maire :

- **informe** que le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen dans le délai de deux mois après sa notification ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible par le site Internet www.télérecours.fr.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



LE MAIRE,
VICE-PRESIDENTE DE LA CCCCCF,

Sylvie de Gaetano
Sylvie de GAETANO